



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 18	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-86 :

Subvention à l'association Echanges Lorraine Ukraine (ELU).

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

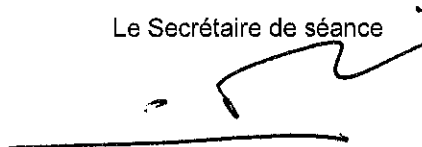
Le Bureau,
Les Commissions entendues,

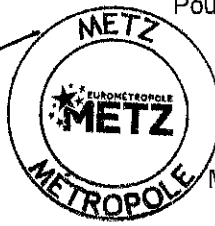
VU l'article L1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la souscription de l'Association Echanges Lorraine Ukraine au contrat d'engagement républicain,
VU le budget Primitif 2024,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'apporter un soutien aux actions associatives favorisant l'intégration et l'implication citoyenne des Ukrainiens à Metz,

DECIDE d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'Association « Echanges Lorraine Ukraine » sur l'exercice 2024, au titre de son programme d'actions en faveur de la coopération et de la solidarité entre la France et l'Ukraine, sur présentation d'un rapport d'activité.

Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB86-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB86
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Subvention à l'association Echanges Lorraine Ukraine (ELU)
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB86-DE
Document principal : 99_DE-86.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:27	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:28	En cours de transmission	
29/09/24 09:30	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:43	Accusé de réception reçu	